

ALLEMAND
ÉPREUVE À OPTION : ORAL
EXPLICATION D'UN TEXTE SUR PROGRAMME
Jean-François LAPLÉNIE, Béatrice POULAIN

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : Texte

Modalités de tirage du sujet : Tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs sujets sélectionnés par le jury (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : Dictionnaire unilingue *DUDEEN Deutsches Universalwörterbuch* en 1 volume.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : Les œuvres d'où sont tirés les textes proposés et qui figurent au programme sont fournies par les examinateurs.

Textes au programme en 2019 :

- *Meister Floh* de E.T.A. Hoffmann

- *Ahasver* de Stefan Heym

En juillet 2019, le jury a entendu 12 candidatEs, ce qui constitue une nette augmentation par rapport aux 3 candidatEs de la session 2018 mais représente un retour aux chiffres des sessions précédentes (10 en 2017, 6 en 2016, 7 en 2015, 9 en 2014). Parmi les sujets proposés par le jury, 7 candidatE ont tiré un extrait tiré de *Meister Floh* et 5 des passages du roman de Stefan Heym.

Le jury a attribué des notes qui s'échelonnent de 09 à 19 sur 20, avec une moyenne générale de l'épreuve de 14 sur 20, et un écart-type de 3,2 points, ce qui montre une bonne répartition des notes. 5 candidatEs ont obtenu une note supérieure à 14.

Cette année, le jury a pu se réjouir de voir le nombre des candidats auditionnés dans le cadre de cette épreuve optionnelle de littérature allemande. Il semble donc que le faible nombre de candidatEs de la session 2018 n'ait été qu'un incident ponctuel, et que le nombre de germanistes spécialistes admissibles demeure finalement assez stable, malgré le contexte difficile pour les classes d'allemand dans les lycées et les CPGE. Par ailleurs, le jury tient à souligner la qualité de la préparation reçue par les candidatEs, qui ont pu lors de l'épreuve montrer à la fois un allemand solide et une connaissance approfondie des deux œuvres au programme et des contextes complexes dans lesquelles celles-ci ont été écrites.

La forme même de l'exercice est bien maîtrisée par les candidatEs, qui ont su proposer des exposés cohérents et structurés. La nécessité d'une introduction qui formule les enjeux du texte, par exemple sous forme d'une question (« problématique »), propose un découpage opératoire du texte et annonce, le cas échéant, les parties d'une explication composée, est bien reconnue et mise en pratique. Il est rappelé que le choix d'une présentation « linéaire » (cursive) ou « composée » (thématique) est laissé à l'appréciation des candidatEs et que le jury n'a pas de préférence pour l'une ou l'autre des méthodes. Tout au plus faut-il veiller, dans une explication « linéaire », à ne pas se perdre dans les analyses de détail et à conserver la vue d'ensemble, et

dans l'explication « composée », à ne pas perdre de vue le déroulé du texte et les évolutions qui s'y déploient. Dans tous les cas et quelle que soit la méthode choisie, l'analyse doit être appuyée sur l'analyse précise du texte et ne pas se contenter de paraphraser celui-ci. En outre, chaque texte ayant ses enjeux propres, il est fortement déconseillé, comme le jury a pu le déplorer dans quelques cas, de plaquer sur le texte proposé à l'explication la problématique et la grille de lecture manifestement adaptées à un autre texte, peut-être vu en classe.

Comme le rapport de l'an dernier le soulignait déjà, le jury rappelle que l'épreuve ne se limite pas aux 20 minutes d'exposé, et que les 10 minutes d'entretien ou de dialogue avec le jury sont également d'une grande importance. Cet entretien ne sert jamais à tenter de piéger les candidatEs, mais au contraire à revenir sur des points de l'exposé que le jury invite ainsi les candidatEs à préciser, reprendre ou corriger. Il est essentiel que les candidatEs saisissent cette occasion pour compléter leur propos ou rectifier une interprétation, à la lumière du dialogue avec le jury. Cette partie de l'épreuve doit être également anticipée et préparée afin d'éviter des « décrochements » regrettables dans la correction linguistique.

Du point de vue, justement, de la langue, le jury a eu le plaisir, comme les années précédentes, de relever un bon niveau d'allemand chez les candidatEs auditionnéEs. Soulignons au passage que le jury n'attend pas que les candidatEs soient germanophones ou bilingues et ne fassent pas la moindre faute. Parmi les candidatEs ayant obtenu les notes les plus hautes, on trouve des francophones parlant un allemand non pas parfait, mais bien maîtrisé grammaticalement, et qui s'exprimaient avec aisance et précision. Si donc il n'est pas question de maîtrise parfaite, le jury demande cependant aux candidatEs de prendre garde à des erreurs lourdes, comme la confusion entre infinitif et participe II (*ich werde *studiert*), la morphologie des verbes forts courants (*wird *vergleicht, wird *beschreibt*) ou encore le genre des substantifs courants dans l'explication de texte (*Text, Argument, Zitat...*). Fort heureusement, le jury n'a eu que rarement à déplorer ces erreurs, et il a été frappé au contraire par la bonne tenue de nombreuses prestations. Des erreurs ponctuelles, notamment de place du verbe ou dans l'utilisation des cas, sont apparemment à mettre souvent sur le compte du stress de l'épreuve, puisque le niveau d'allemand a souvent tendance à s'améliorer en cours d'exposé.

Ahasver

Textes proposés : p. 26-28 ; p. 70-71 ; p. 102-103 ; p. 127-128 ; p. 144-146 ; p. 202-203 ; p. 253-256.

Comme à la session 2018, le jury répète qu'il mesure la difficulté que représente ce roman complexe aux niveaux narratifs entremêlés et brassant un nombre important d'allusions à des textes, à des événements historiques et à l'actualité politique. Pourtant, comme à la session dernière, il ne peut que se féliciter de la bonne connaissance dont ont fait preuve les candidatEs, tant du texte lui-même que des différents contextes auxquels il ne cesse de se référer.

Les textes proposés étaient tirés, de façon équilibrée, des trois niveaux narratifs du roman. Le jury a eu le plaisir d'entendre des explications organisées autour de problématiques intéressantes, comme la question de la pertinence de l'intertexte religieux dans une œuvre consacrée à la RDA par un auteur athée. Il met cependant en garde contre les questions purement descriptives et applicables à de nombreux passages (« *welches Bild von der Hauptfigur Eitzen entsteht in diesem Passus?* ») qui portent en elle-même un fort risque de paraphrase qui, malheureusement, se vérifie bien souvent.

Les difficultés rencontrées par les candidatEs ont été de deux ordres : d'une part, difficulté inhérente au texte lui-même, le repérage des certaines allusions lorsqu'elles apparaissaient déformées ou recontextualisées (ainsi dans « in der *real existierenden* Form », unE candidatE n'a pas entendu le rappel du « *real existierender Sozialismus* » du jargon politique de la RDA). D'autre part, les candidatEs ont parfois eu du mal à définir avec précision les enjeux du texte : l'ironie et l'humour, très présents dans le roman, ont parfois été survolés ou tout simplement ignorés ; autre point saillant, la difficile position qu'adopte Heym vis-à-vis du socialisme, qu'il souhaite réformer de l'intérieur mais ne condamne pas sur le principe, a échappé à ceux et celles des candidatEs qui décrétaient dès le début de leur exposé et en bloc que la RDA était une dictature, et ne percevaient pas le problème posé par l'immobilisme « conservateur » d'un État qui, pourtant, se définissait dans ses discours officiels par la notion de « progrès ».

Enfin, le jury rappelle aux candidatEs le danger qu'il existe à tenter de recycler, dans l'explication du texte qui leur est proposé, des éléments de l'explication d'un autre texte, ou de se contenter d'un exposé général sur l'œuvre. Ces grilles de lecture préétablies empêchent souvent de saisir les enjeux spécifiques des deux ou trois pages qu'ils ont à analyser. Ainsi, chercher à toute force une intertextualité avec le *Faust* de Goethe dans un extrait où celle-ci n'est pas centrale amène inmanquablement à négliger la construction du texte et le traitement ironique des allusions à l'actualité. Pour citer le rapport de la session dernière : l'explication de texte n'est pas un exposé général et vague sur l'œuvre, mais « d'abord un exercice de lecture du passage proposé par le jury ».

Meister Floh

Textes proposés : p. 57-59 ; p. 78-79 ; p. 104-105 ; p. 119-121 ; p. 172-174.

L'œuvre nouvelle du programme, le *Meister Floh* de E.T.A. Hoffmann, exigeait des candidats de se familiariser avec la langue et les enjeux esthétiques du romantisme et – point commun avec *Ahasver* – de bien connaître son contexte historique. Le jury a pu constater avec plaisir que les candidatEs sont arrivÉEs très bien préparÉEs sur ce roman complexe et ont pu utiliser ces connaissances dans leurs exposés.

Les candidatEs ont souvent bien su articuler les questions esthétiques – affiliation générique du récit, dispositif narratif – avec les enjeux éthiques et politiques du texte. Quelle morale (« Lehre ») est-elle convoyée par la narration (« Erzählweise ») de l'un des passages, demande l'unE des candidatEs. UnE autre a montré avec précision comment les éléments de réalité et de merveilleux coexistaient dans le texte et se parasitaient mutuellement.

Toutefois, le jury rappelle que les catégories esthétiques constamment mobilisées pour l'étude de E. T. A. Hoffmann, en l'occurrence le merveilleux et le fantastique, devaient pouvoir être situées et définies, au moins de manière simple et opératoire. Lorsqu'un exposé affirme ce que le fantastique « devrait être » (« *normalerweise* »!), on attend que le/la candidatE soit en mesure, sinon de citer R. Jakobson ou un autre théoricien, du moins d'apporter une définition minimale du genre. De même, le jury aurait quelquefois apprécié un peu plus de précision (ou de prudence) dans l'usage d'autres catégories importantes, comme celle de vérité (*Wahrheit*) ou de vraisemblance (*Wahrscheinlichkeit*). La même remarque vaut pour le vocabulaire historique – un exposé voyant dans le personnage de Knarrpanti une figure de la « justice » et peinant à reconnaître en lui un censeur. Pour finir, la description de l'ironie, de son mode de fonctionnement et de ses cibles, demeure une difficulté récurrente – dans cette œuvre comme dans

Ahasver – difficulté dont, cependant, il faut noter que plusieurs candidatEs se sont très bien tiréEs.

Ces imprécisions mises à part, le jury a eu le plaisir d'entendre des explications bien organisées et des analyses de détail très bien menées. L'un des exposés, en traitant du peuple des puces, a montré sa dimension d'utopie politique inversée qui « démange » l'ordre établi. D'autres ont su lire, derrière l'omniprésente ironie et les questions politiques posées par le texte, des questionnements éthiques ou des prises de position esthétiques.